

AVRIL 2026

Semaine de la Santé - p04

Participez à notre grande balade
à vélo inclusive le 18 avril !

Prévention des cambriolages - p05

Les conseils et les solutions
de votre zone de police locale

**Hommage aux victimes
du 22 mars - p10**

Souvenir et recueillement
au Jardin Jean-Félix Hap

LA VIE ETTERBEEK KOISE

*119

VOTRE MENSUEL OFFICIEL D'INFORMATION COMMUNALE



Un printemps festif à Etterbeek

etterbeek.brussels

VOTRE COLLÈGE EN UN COUP D'ŒIL

Vincent DE WOLF

BOURGMESTRE

02 627 23 00

vincent.dewolf@etterbeek.brussels

Académies - Administration générale & Personnel communal - Affaires internationales - Climat - Coordination des Grands projets - Développement économique et commercial - Jeunesse - Logement - Participation - Petite enfance - Police & Prévention - Propreté publique - Relations publiques & Communication - Tourisme


Arnaud VAN PRAET

PRÉSIDENT DU CPAS

02 627 21 00

arnaud.vanpraet@cpas-etterbeek.brussels

Patrick LENAERS

 1^{ER} ÉCHEVIN

02 627 23 01

patrick.lenaers@etterbeek.brussels

Officier de l'Etat civil - Population - Animations & festivités


Rachid MADRANE

 2^{ÈME} ÉCHEVIN

02 627 27 27

rachid.madrane@etterbeek.brussels

Cohésion sociale - Culture - Finances & Budget


Frank VAN BOCKSTAL

 3^{ÈME} ÉCHEVIN

02 627 23 25

frank.vanbockstal@etterbeek.brussels

Affaires néerlandophones - Aménagement du territoire & Urbanisme - Emploi & Entrepreneuriat - Informatique & E-Gouvernement - Marchés publics & Economat - Sport


Colette NJOMGANG-FONKEU

 4^{ÈME} ÉCHEVINE

02 627 23 53

colette.njomgang-fonkeu@etterbeek.brussels

Egalité des chances & Diversité - Enseignement - Lutte contre les discriminations - Solidarité internationale


Maryam MATIN FAR

 5^{ÈME} ÉCHEVINE

02 627 23 52

maryam.matinfar@etterbeek.brussels

Action sociale - Volontariat


André DU BUS

 6^{ÈME} ÉCHEVIN

02 627 27 00

andre.dubus@etterbeek.brussels

Bâtiments publics - Espace public - Mobilité & Travaux publics - Promotion de la Santé


Aziz ES

 7^{ÈME} ÉCHEVIN

02 627 27 08

aziz.es@etterbeek.brussels

Bien-être animal - Brocantes, Foires & Marchés - Cultes & Laïcité - Formation continuée - PME & Classes moyennes

EDITO*


Vincent De Wolf

Votre bourgmestre

Prendre soin d'Etterbeek, concrètement

Chère Etterbeekoise, Cher Etterbeekois,

Avec le retour des beaux jours, je retrouve toujours avec plaisir cette atmosphère si particulière qui fait le charme d'Etterbeek. Les terrasses se remplissent, les événements reprennent, les quartiers s'animent... C'est une période où la convivialité s'exprime pleinement et où notre commune révèle son esprit de village.

À la fin de ce mois d'avril, chargé en activités pour la jeunesse, j'aurais notamment la joie d'inaugurer la nouvelle cour de récréation verduri-

“ Avec l'enseignement public, la santé a toujours été ma vocation première et l'une des raisons de mon engagement en politique ”

sée de l'école de la Farandole avec les élèves, les enseignants et les parents. Voir ces enfants s'approprier un espace qu'ils ont contribué à imaginer illustre ce que doit être l'action publique aujourd'hui. Notre volonté consistait à déminéraliser les cours d'école afin de laisser davantage de place à la nature. Ces aménagements améliorent le bien-être, créent des îlots de fraîcheur

et sensibilisent les plus jeunes aux enjeux environnementaux. C'est un investissement concret pour l'avenir.

Mais le bien-être, c'est aussi la santé. Certains le savent, j'ai toujours défendu une santé publique accessible et de qualité (nous sommes d'ailleurs actionnaires d'un hôpital public (HIS)). Ça a été avec l'enseignement public, ma vocation première et ma motivation pour entrer en politique.

Dans cet esprit nous lançons la première Semaine de la santé à Etterbeek, grâce à la collaboration entre le président du CPAS, l'échevin de la santé et moi-même. Découvrez-en le programme en page 8 de cette édition de votre journal communal.

Au-delà des activités proposées durant la Semaine de la santé, je suis particulièrement attaché à une initiative que nous avons développée ces dernières années : les immersions jeunesse. Durant une demi-journée, nos jeunes vont à la rencontre d'un métier grâce à des activités ludiques comme un match de foot avec des pompiers ou une fausse enquête en compagnie de policiers. Le 7 avril, des étudiants de l'école Ernest Richard ont ainsi pu découvrir de l'intérieur le fonctionnement de l'hôpital Etterbeek-Ixelles. Ils ont échangé avec des soignants, compris la réalité des métiers, et surtout pris conscience de l'importance de ces services essentiels. Créer des vocations, rapprocher les jeunes de ces métiers, c'est aussi préparer l'avenir de notre système de santé.

Cette attention portée au bien-être, à tous les âges de la vie, nous guide dans l'élaboration de diverses initiatives dont nous nous réjouissons de l'aboutissement avec l'ensemble du Collège.





* ZOOM

Dix nouvelles caméras de surveillance pour veiller à votre sécurité

Fin janvier, le conseil communal d'Etterbeek approuvait l'installation de dix nouvelles caméras fixes de surveillance dans des lieux ouverts et accessibles au public. L'occasion de revenir sur le rôle de ces caméras pour protéger la sécurité des habitants tout en respectant leur vie privée.

Vous les apercevez chaque jour dans les rues. Discrètes mais essentielles, les caméras de surveillance constituent aujourd'hui un outil important pour renforcer la sécurité et faciliter le travail des services de police.

Sur le territoire communal, le réseau de caméras s'est progressivement développé afin de couvrir les lieux les plus fréquentés ou les plus sensibles. Aujourd'hui, la commune compte près de cinquante caméras fixes. Parmi elles, certaines sont des caméras dites « PTZ », capables de pivoter et de zoomer, tandis que d'autres sont des caméras « quad » qui permettent d'observer plusieurs angles simultanément. Au total, ces dispositifs couvrent actuellement 147 points de vue sur l'espace public. Dans les prochaines années, ce réseau devrait encore être renforcé. Une dizaine de caméras supplémentaires pourraient encore être installées d'ici 2028 afin de compléter la couverture existante.

Un rôle préventif et dissuasif

Pour le bourgmestre, interrogé à ce propos dans la presse, ce réseau constitue un atout majeur pour la sécurité locale : « *Pratiquement toute la*

commune est couverte par les caméras. » Leur rôle est avant tout préventif et dissuasif, mais elles peuvent également se révéler précieuses lors d'enquêtes ou pour mieux comprendre certaines situations survenues dans l'espace public.

Les images permettent par exemple d'aider les policiers à retracer le parcours d'un suspect. Comme l'explique le bourgmestre : « *Les caméras permettent de suivre le parcours d'un délinquant ayant commis un vol ou une agression dans l'espace public, jusqu'à la limite du territoire communal.* » Cette capacité de suivi contribue à améliorer l'efficacité des investigations et à soutenir le travail de la police.

Des sites ciblés

L'objectif de l'installation de ces dix nouvelles caméras est de couvrir certaines rues qui présentent des besoins particuliers. Ainsi, les rues de la Gare, de la Grande Haie, Jean Massart ou encore des Trévires figurent parmi les sites étudiés. Pour cette dernière, le choix s'explique aussi par des questions de mobilité : « *C'est une rue qu'on a choisie parce qu'elle pose un problème de circulation* », précise le bourgmestre.

Ce développement s'inscrit également dans un contexte particulier pour Etterbeek, avec l'organisation régulière d'événements internationaux dans la commune, autour d'axes importants comme la chaussée de Wavre, l'avenue de Tervuren ou encore la place Jourdan.

Garantir le respect de la vie privée

Bien entendu, l'utilisation des caméras est strictement encadrée par la législation afin de garantir le respect de la vie privée. Elle fait d'ailleurs l'objet d'une convention entre la commune et la zone de police Montgomery. Les images sont gérées par la zone et leur traitement est soumis aux règles en vigueur, notamment celles liées à la protection des données.

Des mesures techniques sont également prévues pour protéger les citoyens. Seules les parties publiques peuvent être filmées. Lorsqu'une caméra enregistre l'image d'un bâtiment, les fenêtres sont par exemple masquées afin qu'aucune personne ne soit visible à l'intérieur. À Etterbeek, sécurité et respect de la vie privée sont indissociables.

*

Des images au service de la Propreté



Dans le cadre du volet répressif de la propreté publique, notre commune se sert également de caméras fixes placées temporairement sur des sites impactés par des dépôts clandestins réguliers.

En effet, depuis 2020, ces dispositifs de surveillance par caméras dites « intelligentes » permettent à l'enregistrement des images de se déclencher uniquement lorsqu'un mouvement suspect de type « *dépôt sauvage* » est repéré. Chaque dispositif est composé de deux caméras qui fonctionnent individuellement et de manière autonome. L'une permet de faire un plan serré sur le véhicule ou l'individu qui commet un délit, et l'autre prend un plan plus large pour pouvoir associer celui-ci à son véhicule ou au dépôt clandestin.

Pour rappel, ce type de délit est passible d'une amende de **500 €**, agrémentée d'une taxe communale sur le nettoyage si cela se justifie.

Dans ce même esprit, une collaboration efficace a été mise en place fin 2024 avec la police de la zone Montgomery. En effet, moyennant des coups de sondes réalisés plusieurs fois par jour par les équipes de la propreté, des signalements sont adressés à la police en cas de dépôts clandestins importants, tout en réduisant tant que possible la fenêtre de visionnage. Ce dispositif permet ainsi de mettre à profit les caméras de la zone de police existantes pour identifier et sanctionner les auteurs des dépôts.

*

Du changement dans la collecte des déchets verts

Vous l'avez peut-être déjà remarqué : depuis la fin du mois de mars, vos déchets de jardin sont collectés une semaine sur deux.

Ce changement vise à répondre aux enjeux économiques de la Région, à améliorer l'efficacité de la gestion des ressources humaines et matérielles, à diminuer la présence des camions en rue et à réduire l'empreinte carbone des opérations de ramassage, tout en maintenant un niveau optimal de valorisation de vos biodéchets.

À noter que votre jour de collecte ne change pas. Pour consulter votre calendrier de sorties de sacs et prendre connaissance du changement qui vous concerne, rendez-vous sur le site web de Bruxelles Propreté.

Pour rappel, voici quelques règles en matière de collecte des déchets verts :

- Utilisez toujours le sac vert officiel.
- Les branches doivent être présentées en fagots solidement attachés (diamètre maximum de 8 cm, longueur maximale de 1,5 m).
- Poids maximal autorisé : 15 kg par sac ou fagot.
- Sortez vos déchets le long de la façade, le bon jour, à la bonne heure

arp-gan.be/fr/calendrier-sorties-de-sacs

*

* ACTU

Embarquez pour une balade à vélo inclusive

Après les éditions d'Etterbike, bien connues des Etterbeekoïses, petite évolution à l'occasion de la Semaine de la Santé avec l'organisation d'une édition "Etterbike for all" le 18 avril : une balade à vélo pas comme les autres puisqu'elle réunira des personnes valides et moins valides.



Offrir à tous et toutes un moment de plaisir simple et convivial à bicyclette, quelle que soit sa forme physique, voilà la promesse d'« Etterbike for all ». Organisée conjointement par les services Mobilité, Contact plus et Santé, cette balade d'une 1h30 dans les rues d'Etterbeek (avec un petit passage sur la commune de Woluwe-Saint-Pierre) s'intègre dans le programme

plus large de la Semaine de la Santé organisée du 16 au 24 avril (voir article p.8).

En 2025, la commune avait déjà testé l'idée en organisant deux balades à vélo destinées aux personnes à mobilité réduite ou porteuses d'un handicap mental. L'initiative avait pu être menée grâce à l'aide de l'ASBL BabelBike qui avait mis des vélos adaptés à disposition.

Cette année, la commune invite tous les habitants à participer à cette aventure inclusive et espère constituer un groupe de cyclistes le plus varié possible.

Le rendez-vous est fixé le samedi 18 avril à 13h à l'Orangerie du parc Hap (entrée : 191 avenue d'Auderghem ou 508 chaussée de Wavre). Vous n'avez pas de vélo, mais vous désirez tout de même participer à la balade ? Pas de problème, le service Mobilité peut vous en prêter un pour l'occasion. Il suffira d'en faire la demande préalablement via le site web de la commune.

Cette belle initiative est organisée avec le soutien de Bruxelles Mobilité. Alors à deux, trois ou quatre roues, tous en selle !

Programme de la balade « Etterbike for all »

- 13h : accueil à l'Orangerie du parc Hap
- 13h30 : explications liées aux vélos prêtés
- 13h50 : briefing sur le déroulé de la balade
- 14h : départ
- 16h30 : retour et goûter à l'Orangerie

1 Inscriptions via formulaire en ligne sur etterbeek.brussels

i Service Mobilité
02 627 27 34
mobilite@etterbeek.brussels

*

Pouce levé pour un nouveau skate-park et espace multisport au Cours Saint-Michel

Fin 2025, la commune a lancé une vaste enquête dans le quartier du Cours Saint-Michel pour recueillir l'avis des riverains sur un projet de rénovation des infrastructures sportives installées entre les rues Père de Deken et de la Grande Haie. Et plus particulièrement du skate-park et futur agora space situé derrière la plaine de jeux.

Cet espace public, apprécié par de nombreux usagers, n'est plus tout à fait neuf et n'offre plus les conditions requises pour y faire du skateboard en toute sécurité.

L'objectif n'est pas de le supprimer mais de le moderniser et de le sécuriser. Le projet inclut aussi l'aménagement d'un agora space polyvalent permettant la pratique libre de plusieurs sports collectifs (football, basket, etc.) dans un cadre sûr et harmonieux.

Cette rénovation, précisons-le, s'inscrit dans le cadre d'un appel à projet régional qui offre à la commune l'opportunité d'obtenir un important subside pour réaliser les travaux.

146 oui, 14 non

168 habitants ont participé à l'enquête. Parmi eux, 146 ont émis un avis positif sur le projet, 14 un avis négatif et 8 sont restés neutres.

Ceci montre une adhésion globale au projet. Il reste quelques interrogations légitimes des habitants du quartier. Il reste cependant quelques interrogations légitimes, notamment des riverains du quartier concernant la question des nuisances sonores. Une réunion publique sera

d'ailleurs organisée le 1er juin prochain à l'Hôtel communal afin de présenter les contours exacts du projet et répondre à leurs différentes interrogations.

Un plus pour le quartier

Quelles sont les principales raisons qui motivent les avis positifs ? 119 répondants soulignent le manque d'infrastructures sportives, 99 le besoin de conserver ce lieu de rencontre et 72 le fait que ce projet constitue un plus pour le quartier.

Au chapitre des interrogations, plusieurs habitants ont une inquiétude sur la question des nuisances sonores.

Globalement, en termes d'aménagements souhaités, la majorité des répondants soulignent leur préférence pour un espace polyvalent, bien verdurisé, correctement éclairé et suffisamment équipé (bancs, tables de pique-nique, fontaine, accès PMR, zone d'ombre) pour accueillir différents publics.

La commune va maintenant pouvoir s'inspirer de ces résultats pour concevoir un projet conforme aux souhaits des riverains.



*

* ENTRETIEN

La police vous conseille pour éloigner les cambrioleurs

Se sentir en sécurité chez soi reste une préoccupation majeure pour de nombreux habitants. Face au risque de cambriolage, quelques réflexes simples et des mesures préventives peuvent faire la différence. Marleen Coppens fait partie du service Prévention de la zone de police Montgomery. L'une de ses missions est de conseiller les habitants pour réduire les risques d'intrusion, tout en leur proposant aussi un audit confidentiel et personnalisé du niveau de sécurité de leur habitation.



Marleen Coppens
Responsable du service Prévention
de la zone de police Montgomery

Combien d'agents sont actifs au sein de votre service et quelles sont leurs missions ?

Marleen Coppens : « Nous sommes quatre et notre service est constitué de deux cellules. Frédéric Misson et Isabelle Fouret s'occupent du Point contact écoles. Ils organisent notamment des formations sur la cybercriminalité et le harcèlement dans les écoles ainsi que des présentations du métier de policier pour les plus jeunes. Je fais partie de la 2^{ème} équipe avec mon collègue Vincent Heusdens ; nous sommes chargés de la cellule Prévention vol. Nous intervenons auprès des habitants victimes de cambriolage ou de tentative de vol. Nous les accompagnons pour améliorer la sécurité de leur habitation et pour les habitants, tout comme pour les commerces, les écoles, les bâtiments publics ou les ambassades qui le souhaitent, nous réalisons des audits gratuits afin de les aider à mieux s'équiper contre les risques d'intrusion. On peut aussi facilement nous rencontrer car nous allons souvent à la rencontre du public dans notre Prévention truck et nous tenons régulièrement un stand d'information lors d'événements publics. »

De manière générale, les cambriolages sont-ils plutôt en hausse ou en baisse à Etterbeek ?

M. C. : « Depuis quelques temps déjà, la tendance est à la baisse. En janvier 2026, par exemple, on a enregistré sur Etterbeek 9 cambriolages visant des appartements (6 effectifs et 3 tentatives) et six dans des maisons (5 effectifs et une tentative). En février, il y en a eu 4 dans des appartements et 3 dans des maisons. Alors qu'il y a une dizaine d'années, on en avait parfois près de 30 par mois, rien qu'entre octobre et février ! La baisse est donc significative et conforme à ce que révèlent aussi les statistiques nationales. »

Ya-t-il beaucoup d'Etterbeekois qui font appel à votre service ?

M. C. : « Oui. La plupart du temps, nos interventions sont post-infractionnelles : nous nous rendons chez les gens lorsqu'ils ont été confrontés à un cambriolage ou une tentative de vol. Dans certains cas, le service d'assistance aux victimes nous accompagne et prend en charge le volet psychologique. Au-delà de ça, nous proposons aussi aux habitants, commerçants ou institutions qui le souhaitent des audits préventifs totalement gratuits. Concrètement, on vient sur place pour analyser la sécurité dans et autour de l'habitation et on adresse ensuite au demandeur tous nos conseils en matière de verrouillage, d'éclairage ou d'aménagement. »

Comment faut-il procéder pour solliciter ce genre d'audit ?

M. C. : « C'est simple : nous contacter par téléphone ou par mail. Un formulaire de contact est également disponible sur le site web de notre zone de police. Nous sommes assez flexibles ; nous proposons même des rendez-vous deux jeudis par mois jusqu'à 20h et un dimanche par mois. Nous nous partageons le travail avec la conseillère en prévention vol du service communal de Prévention, Mme D'Ambrosio, qui dispose exactement du même profil que nous. Et ce, afin de pouvoir répondre le plus rapidement possible aux demandes. Nous donnons tous les conseils que nous jugeons utiles et nous informons aussi nos interlocuteurs sur l'existence, à Etterbeek, d'une prime pour la sécurisation contre les cambriolages qui peut aller jusqu'à 250 € pour un logement et 500 € pour un immeuble à habitations. »

Est-ce votre service qui gère également la surveillance policière des habitations durant les vacances ?

M. C. : « Absolument. Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire sur notre site, sur police on web ou auprès d'une de nos maisons de police. On offre ce service, gratuit lui aussi, toute l'année et nous enregistrons en



moyenne 600 à 650 demandes par an, avec un pic significatif en juillet et en août. Chaque demande doit nous parvenir 5 jours ouvrables avant le départ en vacances. En été, la demande est telle que tous nos agents de terrain sont mobilisés, aussi bien les équipes d'intervention que la brigade canine, la cellule trafic et les inspecteurs de quartier. Le service tourne 24h sur 24 et un rapport nous est transmis à chaque passage devant une habitation surveillée. En cas d'élément suspect – une lampe allumée ou du courrier qui dépasse de la boîte aux lettres, par exemple – nous en sommes informés et, le cas échéant, nous pouvons agir dans l'intérêt des citoyens concernés. »

i Service de Prévention
Zone de police Montgomery
02 788 95 35 ou 02 788 95 34 (entre 8h et 9h)
0479 23 30 56
zpz.montgomery.prevent@police.belgium.eu
police.be/5343



*

5 trucs faciles pour éloigner les voleurs

Le printemps et, avec lui, l'envie de passer du temps dehors sont de retour. Mais attention, c'est aussi le moment où votre domicile peut être vulnérable aux intrusions. Voici 5 conseils pour compliquer la tâche des voleurs :

- 1. Ne laissez jamais une porte ouverte** sans surveillance. Verrouillez-la toujours lorsque vous vous absentez.
- 2. Fermez vos fenêtres** lorsque vous quittez votre domicile. Laisser les fenêtres en oscillo-battant toute la journée, c'est parfait pour aérer... mais aussi pour laisser passer les intrus.
- 3. Si vous partez en vacances**, utilisez des minuteries pour l'éclairage afin de **simuler une présence** et demandez à un proche de **relever le courrier**.
- 4. Renforcez vos verrous si nécessaire** : une maison bien sécurisée rime avec cylindres certifiés et serrures multipoints.
- 5. Un éclairage à détection de mouvement** dans le jardin, sur la façade ou à hauteur du garage constitue un excellent moyen de dissuasion.

*

innov'ett soutient les porteurs de projets et les entrepreneurs

Coaching, formation, podcast... À Etterbeek, les projets destinés à soutenir et à mettre en valeur l'entrepreneuriat local se développent grâce au dynamisme de l'équipe d'innov'ett (la Maison des Entrepreneurs) et à la collaboration de nombreux partenaires. Une satisfaction pour le bourgmestre Vincent De Wolf, en charge de l'Entrepreneuriat, et Aziz Es, échevin du Développement économique et commercial, qui avaient imaginé ce beau projet en 2022 dans le cadre du plan de relance de l'activité économique locale.



Vincent De Wolf
Bourgmestre en charge
de l'Entrepreneuriat



Aziz Es
Échevin du Développement
économique et commercial



L'équipe d'innov'ett avec de gauche à droite :
Florence Clément, Karima Fachqoul et Margaux Etienne.

Plus que jamais, l'équipe d'innov'ett multiplie les idées et les canaux pour soutenir les entrepreneurs et les candidats entrepreneurs ayant un ancrage etterbeekois et qui veulent développer leur activité économique, ou simplement pour les accompagner dans la construction de leur projet. 2026 a démarré sur les chapeaux de roues avec l'organisation de journées aux thématiques variées, comme le bien-être au cœur de l'entrepreneuriat, le leadership au féminin ou encore un moment d'échange entre indépendant-es rencontrant des difficultés, en collaboration avec le CPAS.

Autre initiative originale : le lancement du « *Business coaching 100 % made by innov'ett* », un nouveau format grâce auquel l'équipe d'innov'ett se met au service des candidat-es entrepreneurs et des entrepreneurs pour effectuer un bilan de leur projet et leur proposer des pistes de développement sur mesure.

Un podcast inspirant

Depuis janvier, le podcast d'innov'ett est disponible. Il s'agit d'un nouvel outil pour informer celles et ceux qui veulent se lancer dans l'aventure de l'entrepreneuriat. Diffusé une fois par mois, chaque épisode est l'occasion de mettre à l'honneur le témoignage inspirant d'un-e entrepreneur-e, de donner des conseils concrets ou de présenter un organisme actif dans le secteur.

Le bourgmestre, en tant que « *premier entrepreneur de la commune* », a d'ailleurs eu le plaisir d'ouvrir le bal en témoignant de son expérience et de sa vision de l'entrepreneuriat de proximité. Les trois premiers épisodes sont déjà disponibles sur les plateformes d'écoute habituelles (Spotify, Deezer, etc.). Si vous avez des idées ou l'envie de participer à ce nouveau podcast, n'hésitez pas à contacter l'équipe !

Prochains rendez-vous

Durant ce second trimestre, de nouvelles séances de « *Business coaching 100 % made by innov'ett* » sont déjà prévues. L'équipe vous proposera également un workshop sur le storytelling visuel.

En mai et juin, c'est un tout nouveau programme sur le financement de projets qui vous attend autour de trois thématiques : « *concrétiser et challenger son business plan* », « *construire son projet et faire fructifier ses investissements* » et « *la gestion du budget* ».

Tous les détails pratiques de ces activités seront diffusés en priorité sur les réseaux d'innov'ett et sur le site web de la commune. N'hésitez donc surtout pas à les suivre !

i innov'ett – Maison des Entrepreneurs d'Etterbeek
Rue de l'étang, 131
0490 67 84 67 – 02 627 27 90
innovett@etterbeek.brussels
Linked'In : innov'ett
Instagram : innov_ett

Etterbeek relance sa prime loyer pour soutenir les commerces locaux

En 2026, c'est le quartier de la Chasse qui est au cœur de cette initiative.

Pierro, *Tout un fromage* ou encore *Pralins By Vivian* : autant de commerces qui ont bénéficié de la prime loyer et qui participent aujourd'hui à la richesse du quartier commerçant de la Chasse.

Pour rappel, il s'agit d'un soutien financier sur trois ans (allant jusqu'à 27.000 € octroyés de façon dégressive) destiné à encourager l'installation de nouveaux commerces qualitatifs, durables et locaux dans une zone dite prioritaire.

Celle-ci se concentre cette année autour du quartier de la Chasse, qui présente actuellement le plus grand nombre de cellules vides. Les commerces situés à l'angle du carrefour de la Chasse et de la chaussée de Wavre bénéficieront d'une priorité dans l'évaluation des candidatures.

Celles-ci sont analysées sur la base de plusieurs critères : le caractère local du commerce, la

qualité des produits proposés, l'originalité du concept, la prise en compte d'impératifs économiques, sociaux et environnementaux par le projet ainsi que sa viabilité. Enfin, la localisation du commerce est également prise en compte.

Comment participer ?

Les dossiers de candidature doivent être transmis **au plus tard le 2 septembre 2026** (inscription en ligne). Après un avis de recevabilité, les dossiers seront ensuite analysés par une commission de sélection multidisciplinaire, qui rendra ses conclusions le 23 novembre 2026.

Avis aux candidats entrepreneurs et aux artisans, c'est à vous de jouer !

i Service du Développement économique et commercial
02 627 24 41 ou 02 627 27 92
economie@etterbeek.brussels

Le Club des Entrepreneurs d'Etterbeek a célébré sa 25^{ème} édition avec succès



Le 19 mars, le Club des Entrepreneurs a accueilli de nombreux représentants de petites, moyennes et grandes entreprises etterbeekaises pour un moment de réseautage en toute convivialité. Ces rendez-vous organisés par le service du Développement économique et commercial sont aussi l'occasion de mettre en avant nos commerces locaux. L'événement était accueilli par les commerces « *Z Lab* » et « *The Bike Club* » situés 21-23 rue de Ter-vaete. Les convives ont pu profiter du catering proposé par Dai Bimbi. Pour rappel, l'adhésion au Club des Entrepreneurs est gratuite. Inscrivez-vous via le site web de la commune.

* ACTION POLITIQUE

Le printemps est là : les festivités s'annoncent !

Chaque année, le retour des premiers beaux jours marque aussi la reprise des événements d'envergure organisés en extérieur et qui permettent à chacun d'entre nous de se détendre, de se divertir et de se retrouver en famille ou entre amis dans un contexte agréable, propice aux échanges et à la découverte. Parmi ceux-ci, figurent trois rendez-vous incontournables du programme des animations de la commune : l'anniversaire de l'avenue de Tervueren, le Marché Médiéval et la foire d'Etterbeek.



Patrick Lenaers
Échevin des Animations et festivités

Un anniversaire prestigieux et le sport à l'honneur avenue de Tervueren

Le **dimanche 10 mai**, comme l'exige la tradition, les communes d'Etterbeek et de Woluwe-Saint-Pierre s'associeront pour organiser conjointement l'**anniversaire de l'avenue de Tervueren**. Ce jour-là, entre **11h et 19h**, cette prestigieuse artère bruxelloise sera fermée à la circulation du parc du Cinquantenaire (côté station de métro Merode) à l'arrêt Stib « Chien vert » (le long du parc de Woluwe) afin de céder la place aux piétons, cyclistes et autres adeptes de mobilité douce qui pourront y flâner à leur rythme, au gré de leurs envies, rencontres et découvertes.

Cette grande fête familiale et conviviale réunira tous les ingrédients nécessaires pour passer une journée inoubliable avec vos enfants et vos proches : attractions foraines, animations musicales et concerts, ateliers, défis en tous genres, confiseries et produits artisanaux, grimage, spectacles de rue et d'autres surprises encore ; parmi lesquelles la présence cette année de six confréries gastronomiques et folkloriques : Confrérie des Chevaliers de l'Ordre des Escargots de Bétonval, Ordre de Gambrinus, Confrérie de la Bière du Betchard, Royale Confrérie des Compagnons du Witloof, Royale Confrérie du Stofé et Confrérie Li Pîr'rêye di Licint.

Du côté d'Etterbeek, vous aurez également l'opportunité de découvrir l'étendue et la diversité de l'offre sportive proposée à proximité de chez vous dans le cadre du **Marché du Sport** organisé depuis maintenant plusieurs années déjà en parallèle de l'anniversaire de l'avenue de Tervueren, à l'initiative de l'échevin du Sport Frank Van Bockstal. La plupart des clubs actifs sur le territoire de la commune seront présents sur place pour vous présenter leurs activités, vous informer et répondre à vos questions. Et il sera aussi possible de découvrir ces différentes disciplines de façon concrète en prenant part à des initiations (mini-foot, basket, etc.) et en assistant à toutes sortes de démonstrations (boxe, danse, badminton, parcours bmx-skateboard-trottinettes, etc.).

Enfin, sachez également que la brocante de la rue des Tongres traditionnellement organisée ce jour-là à l'initiative de l'association de commerçants « Faubourg Cinquantenaire » se prolongera cette fois-ci jusqu'au parc et que les attractions foraines installées devant celui-ci seront quant à elles ouvertes au public dès le vendredi 8 mai en fin de journée.



Vos festivités en un coup d'œil :

De mercredi 15 avril au samedi 2 mai : Foire de Printemps

Dimanche 19 avril : Fête de printemps pour les aînés

Mercredi 22 avril : Buitenspeeldag

Vendredi 1^{er} mai : Brocante annuelle des commerçants de la Chasse

Vendredi 8 mai : Ouverture de la fête foraine installée devant le parc du Cinquantenaire

Samedi 9 mai : Fête de l'Iris

Dimanche 10 mai : Fête de l'avenue de Tervueren, Marché du Sport et brocante de la rue des Tongres

Du vendredi 22 au dimanche 24 mai : Marché médiéval

Samedi 6 juin : Jazz Etterbeek



Un Marché Médiéval qui se profile déjà à l'horizon

L'anniversaire de l'avenue de Tervueren et le Marché du Sport ne sont bien évidemment pas les seuls rendez-vous qui vous seront proposés durant le printemps. Après avoir célébré le retour des beaux jours avec les aînés (le 19 avril lors de la Fête de printemps) puis avec les enfants (le 22 avril à l'occasion du Buitenspeeldag), Etterbeek accueillera en effet la brocante annuelle des commerçants de la Chasse (le 1^{er} mai) avant de participer, le 9 mai, à la Fête de l'Iris (voir article à ce sujet en page 9) avec des activités gratuites mettant son patrimoine en valeur. Viendront ensuite le festival Jazz Etterbeek organisé le 6 juin sur la place Van Meyel, précédé de l'un des événements phares du calendrier des festivités de la commune : le **Marché Médiéval**, qui se déroulera du **22 au 24 mai** et dont le programme détaillé vous sera présenté dans la prochaine édition de votre journal communal. *

Kermesse de printemps sur la place Jourdan

La commune s'animera aussi grâce à la foire d'Etterbeek. Organisée du 15 avril au 2 mai, à l'initiative de l'échevin des Brocantes, Foires et Marchés Aziz Es, cet événement populaire proposera de nombreuses attractions, ainsi que deux nouveautés : un chamboule-tout (un jeu de lancer de balles sur des boîtes de conserve) et un punching-ball.

Précisons encore que le marché dominical de la place Jourdan ne sera pas supprimé pendant la foire ; il sera déplacé sur la partie Sud de la place et sur une portion de la rue Général Leman.

Horaires de la foire :

En semaine

Période scolaire : 15h-22h

Période de vacances scolaires : 13h30-22h

Le weekend

Samedi : 13h30-22h

Dimanche : 11h-22h



* ACTION POLITIQUE

Une ordonnance pour se remettre en mouvement !

Faut-il qu'un médecin l'ordonne pour se remettre en mouvement ? Dans certains cas, oui ! Pourquoi, avec quels effets et dans quelles conditions ? C'est tout le sens du programme « *Sport sur ordonnance* » qui va prendre son envol etterbeekois lors de la semaine de la santé en avril.



André du Bus
Échevin de la Promotion
de la santé



Frank Van Bockstal
Échevin des Sports



Clarifions une chose : le programme « *Sport sur ordonnance* » ne vise pas à faire des citoyens des champions. Tout au plus vise-t-il à remettre en mouvement des personnes qui ont des problèmes de santé. Et plus particulièrement celles qui ont besoin d'un sérieux coup de pouce pour se décider à bouger, à sortir de la sédentarité.

Car la sédentarité est devenue un véritable fléau de notre société. Touchant toutes les couches de la population, elle ralentit le métabolisme, entraîne une mauvaise circulation, augmente la fatigue et diminue le bien-être et, surtout, comme le dit Sciensano, augmente le risque de développer des problèmes de santé graves tels que maladies cardiovasculaires, obésité, diabète de type 2 ainsi que des troubles musculosquelettiques comme les douleurs au dos et au cou.

L'encadrement adéquat pour oser bouger

Pour les personnes atteintes de problèmes de santé (cancers, diabète, maladies cardiovasculaires ou autres), il est devenu évident que bouger fait partie du traitement. Comme dans le cadre du cancer du sein par exemple, où la pratique d'une activité physique soutenue mais adaptée vient en soutien du traitement et diminue les risques de récurrence. Il en va de même pour de nombreuses autres pathologies.

Mais il existe des freins, des résistances à la pratique d'une activité physique régulière et adaptée : les habitudes, le manque de motivation, de ressources, de soutien ou de temps, la douleur, la peur de se blesser, la méconnaissance des bienfaits de l'activité, la croyance qu'on en est incapable...

La formule du « *Sport sur ordonnance* » répond à toutes ces objections en offrant un cadre et un soutien adapté à chacun. Et le médecin qui prescrit cette ordonnance est également informé, tant du programme que des compétences des coachs responsables de l'encadrement.

Pratiquement, le programme compte une douzaine de séances réparties sur trois à quatre mois et regroupant une dizaine de personnes.

Participation minimale pour le patient

Le coach (kinésithérapeute, éducateur physique ou coach sportif) est formé pour adapter les activités physiques à chacun. Il aura suivi la formation de l'asbl « *Sport sur ordonnance* » qui garantit le caractère rigoureux de la démarche.

Sur le plan financier, tenant compte de l'intervention des mutuelles pour l'inscription à une activité sportive et de la mise à disposition de l'infrastructure sportive communale, la part à charge du patient revient à +/- 6€ par séance d'une heure et demie.

Porté par le cabinet du bourgmestre, par le service des Sports et celui de la Santé, le lancement de ce nouveau programme permet à Etterbeek de franchir un pas de plus dans la lutte contre la sédentarité et la remise en mouvement de la population. À la fois pour lutter contre les maladies chroniques et surtout pour aider la population en souffrance à se sentir mieux.

i Service Santé
02 627 27 81 - sante@etterbeek.brussels

i Service Sports
02 627 25 81 - sport@etterbeek.brussels



Etterbeek met la santé à l'honneur !

La première édition de la Semaine de la santé se tiendra du **16 au 24 avril** à Etterbeek. Grâce à la collaboration de nombreux services communaux, du CPAS et de partenaires locaux, la commune se transforme en véritable laboratoire du bien-être et du bien-vivre à Etterbeek. Entre gestes qui sauvent, alimentation équilibrée, santé mentale, balade à vélo inclusive, séances de dépistage cardiaque gratuites et conférences éclairantes, chacun peut trouver l'inspiration pour prendre soin de soi autrement.

À titre d'exemple nous proposerons le **mardi 21 avril** une conférence sur l'activité physique et l'alimentation. La journée du **22 avril** s'annonce particulièrement riche avec deux ateliers consacrés à notre santé mentale et aux avertissements de notre corps, avant une soirée cinéma dédiée aux réalités du travail au féminin avec la projection du film « *Heldin* » au Vendôme

Nous vous proposerons une conférence essentielle pour mieux comprendre votre parcours vaccinal. Enfin, la Semaine de la Santé se terminera en beauté avec deux événements destinés aux seniors de notre commune. Le **24 avril**, ils auront en effet l'occasion de découvrir les activités du Centre de jour Suzanne Schmidt-Madou et de participer à un atelier de prévention des chutes.

Vous l'aurez compris, les objectifs de cette première édition sont clairs : apprendre, comprendre, bouger, s'informer et surtout repartir avec des outils concrets pour améliorer son quotidien. Le programme complet de la Semaine de la santé est disponible sur le site web de la commune : etterbeek.brussels.

i Service Santé
02 627 27 81 - sante@etterbeek.brussels



* ACTU

Samedi 9 mai : le parc Hap fête l'Iris !

La commune d'Etterbeek participera à cet événement avec une programmation mettant son patrimoine en valeur.

Les activités organisées par les services communaux de la Culture néerlandophone et francophone se dérouleront toutes au parc Hap (accès via le 508 de la chaussée de Wavre ou le 191 de l'avenue d'Auderghem).

Des visites guidées de la Maison et du parc Hap seront menées par des guides de l'ARAU (Atelier de Recherche et d'Action Urbaines) en français, en néerlandais et en anglais. Elles permettront d'en apprendre plus sur le contexte historique, le quartier et les enjeux de conservation de ce magnifique ensemble patrimonial. Les horaires des visites n'ont pas encore été fixés ; ils seront prochainement précisés sur le site web de la commune. Pour y participer, il suffit de s'inscrire auprès du service de la Culture francophone.

Expo et musique

À l'Orangerie du parc Hap, une exposition intitulée « *Phobel in Motion* » fera revivre un ensemble d'images issues de la fin du XIX^{ème} et du début du XX^{ème} siècle, mettant Bruxelles à l'honneur. Animées sous forme de courtes séquences vidéo, ces photographies instaurent un dialogue original entre passé et présent. L'exposition sera accessible entre 13h et 17h.

Un atelier photographique s'y tiendra également aux mêmes heures. Il sera consacré à la cyanotypie et animé par l'artiste Rosemary Lanneau, offrant au public l'occasion d'expérimenter cette technique ancienne.



Enfin, la musique sera aussi au rendez-vous avec « *Interplay* », un concert intimiste proposé, entre 14h et 15h, par Sophia Haze et son guitariste sur la terrasse de l'Orangerie et de la Maison Hap.

02 627 23 05 - cultuur@etterbeek.brussels

Infos et inscriptions pour les visites :

02 627 23 57

culturefrancophone@etterbeek.brussels

*

Etterbeek, côté nature (saison 2026) : une invitation à respirer autrement



Et si cette année, vous preniez le temps de ralentir, d'observer, d'écouter ce qui bourdonne, pousse et vit tout près de chez vous ? Avec la brochure Etterbeek, côté nature, disponible sur le site web d'Etterbeek, la commune vous ouvre les portes d'un programme diversifié qui célèbre la biodiversité, le partage et la découverte.

Au fil des mois, les Jardins participatifs et le Jardin Jean-Félix Hap deviennent des terrains d'exploration où chacun-e-s peut renouer avec le rythme des saisons. Cette année marque le retour des ateliers « *Un verger au fil des saisons* ». Taille des arbres, secrets du sol, découverte des petits fruits : une formatrice passionnée vous transmettra son savoir-faire avec générosité.

Ça bourdonne au rucher

Moktar, notre happy-culteur, se fera une joie de vous expliquer au cours de ses différents ateliers le fonctionnement extraordinaire des ruches et la méthode d'extraction du miel. Les familles ne seront pas en reste : ateliers ludiques, rencontres avec la faune urbaine, cuisine sauvage ou découverte des chauves-souris... autant de moments pour éveiller la curiosité des petit-e-s comme des grand-e-s.

S'informer et agir

Envie d'agir concrètement pour l'environnement ? Le compostage collectif vous attend pour transformer vos déchets en ressources précieuses. Et pour celles et ceux qui souhaitent aller plus loin, des primes permettent de se lancer facilement.

Vous l'aurez compris, cette nouvelle saison se veut vivante, évolutive et ouverte. D'autres activités viendront s'ajouter en cours d'année, au gré des envies et des opportunités. Inscrivez-vous à la newsletter pour n'en manquer aucune ! Vous désirez organiser une activité nature avec votre classe ou votre association ? Contactez le service Transition écologique pour une formule sur mesure !

Service Transition écologique

02 627 27 85 - etterbeek.durable@etterbeek.brussels

Envie de recevoir notre newsletter ?

Inscrivez-vous via
ce code QR



*



Hommage aux victimes des attentats

Le dimanche 22 mars 2026, les autorités communales et représentants de la police de la zone Montgomery étaient réunis au Jardin Jean-Félix Hap pour commémorer le dixième anniversaire des attentats de Bruxelles.

Devant la stèle du souvenir, le bourgmestre f.f. a rendu hommage aux 32 victimes du 22 mars 2016, et plus particulièrement aux quatre habitantes de la commune : Lauriane, Mélanie, My et Raghavendran, dont les destins se sont tragiquement croisés à la station de métro Maalbeek.

Un moment de respect, de recueillement et d'émotion ponctué par un dépôt de fleurs et une minute de silence.

*

Santé mentale : une offre de proximité au service du bien-être des Etterbeekois



Vous vous sentez stressé, anxieux, traversez une période difficile ou êtes confronté à des problèmes d'ordre personnel, familial ou professionnel ?

À Etterbeek, une cellule de santé mentale composée de deux psychologues cliniciennes propose un accompagnement psychologique de première ligne, dans un cadre bienveillant, apaisé et sécurisé, où la confidentialité des échanges est pleinement garantie. Cette offre s'inscrit dans la collaboration entre le CPAS et PsyBru, le dispositif bruxellois de soins psychologiques de première ligne soutenu par l'INAMI.

Les psychologues peuvent vous recevoir dans le cadre de consultations individuelles, qu'il s'agisse d'une simple demande d'information, d'un accompagnement plus soutenu ou d'un suivi thérapeutique pouvant s'inscrire dans la durée. Pour bénéficier gratuitement de cette prise en charge, il faut, outre résider à Etterbeek, soit bénéficier d'une aide active du CPAS (RIS, carte médicale, aide énergie, médiation de dettes, etc.), soit percevoir un revenu de remplacement (allocation de chômage ou de handicap, indemnité de mutuelle, etc.), soit être âgé de plus de 65 ans.

Des groupes de parole sont également organisés régulièrement. Ceux-ci s'adressent à l'ensemble des citoyens, sans autre condition d'accès qu'une inscription préalable, et sont eux aussi proposés gratuitement. Les deux prochains auront lieu les lundis 20 avril et 18 mai 2026, de 9h30 à 11h30, dans la salle de l'Europe de l'hôtel communal, autour du thème « Traverser les défis de la vie ». Un cycle spécifique, réservé aux Etterbeekois et accessible à tout moment, se poursuivra par ailleurs les jeudis 16 avril, 21 mai et 4 juin 2026, de 9h à 11h30, sur le thème « Femmes et dépendances : se réapproprier sa vie ».

Dans tous les cas, n'hésitez pas à prendre contact si vous en ressentez le besoin : un premier échange permet souvent de mieux cerner la demande et, le cas échéant, d'orienter la personne vers le service le plus adapté.

i Cellule Santé mentale
02 627 22 12 – psy@cpas-etterbeek.brussels

*

Chauffage au bois en ville : nouvelles règles et enjeux pour la qualité de l'air



Au mois de janvier, un habitant d'Etterbeek a interpellé, à juste titre, le conseil communal au sujet de la pollution liée au chauffage au bois et des risques qu'elle peut représenter pour la santé publique. En réponse, le conseil communal a rappelé les efforts importants d'Etterbeek autour de l'amélioration de la qualité de l'air et a accepté de davantage sensibiliser les habitants sur la thématique.

Si le chauffage au bois connaît un regain de popularité ces dernières années, les fumées qui se dégagent émettent des quantités importantes de particules fines et contribuent aux pics de pollution, généralement plus fréquents et plus intenses en hiver.

Selon Bruxelles Environnement, les émissions de polluants dues aux appareils de chauffage au bois représentaient 10 % des émissions de particules fines à l'échelle régionale sur la période 1990-2019.

Plusieurs règles concernent l'installation, le fonctionnement et l'entretien des poêles et des chaudières à combustibles solides, notamment depuis le 1^{er} janvier 2025. Tous les appareils installés après cette date doivent respecter des normes d'écoconception. Ils ne peuvent plus émettre de fumée visible ou odorante et ne peuvent plus être utilisés en cas de pic de pollution, sauf s'il s'agit du seul moyen de chauffage du domicile. En outre, les cheminées raccordées à des appareils de chauffage au bois doivent obligatoirement être inspectées et nettoyées chaque année. Les chaudières doivent, quant à elles, faire l'objet d'un contrôle périodique PEB annuel. Enfin, un permis d'environnement est désormais requis pour les installations d'une puissance supérieure à 100 kilowatts.

Des conseils d'utilisation

Certaines astuces d'utilisation permettent d'augmenter le rendement de ces appareils tout en diminuant les émissions générées. Par exemple, le bois utilisé doit être exempt de déchets, de vernis ou de peinture. Plus le bois est sec, moins de particules fines sont émises lors de sa combustion. Il est également conseillé d'utiliser des allume-feux naturels, d'allumer son feu par le haut et de toujours maintenir une température suffisamment élevée afin d'assurer une bonne combustion. Pour en savoir plus sur la réglementation bruxelloise relative au chauffage au bois, les habitants peuvent consulter le site de Bruxelles Environnement.

i environnement.brussels

*

Opinions



Se souvenir, pour rester unis

Laurent Vlemminckx
Vice-président du CPAS



Le 22 mars 2016, notre pays était frappé en plein cœur. Des vies ont été brutalement fauchées, des familles bouleversées à jamais. À Etterbeek aussi, ce drame a laissé une trace profonde en particulier pour quatre familles, ce que nous n'oublierons jamais.

Le dimanche 22 mars 2026, soit exactement 10 ans après cette tragédie, nous nous sommes rassemblés au Jardin Jean-Félix Hap autour de la stèle du souvenir dans une atmosphère solennelle enrichie par des musiques et chansons porteuses d'espoir.

Un moment simple, mais essentiel. Derrière chaque chiffre, une vie, un visage, une histoire. Se souvenir, c'est refuser l'oubli et affirmer notre humanité.

Face à la violence et à la haine, notre réponse doit rester claire : l'unité, la solidarité et la fidélité à nos valeurs. Ce sont elles qui nous rassemblent, qui nous permettent d'avancer ensemble, malgré les épreuves.

Dans ces moments de recueillement, on mesure aussi l'importance du lien qui nous unit. Une commune, ce n'est pas seulement un territoire, ce sont des femmes et des hommes qui partagent un même attachement à la paix, au respect et à la fraternité.



Un jardin côté cour pour les enfants de l'école La Farandole

Caroline Joway
Conseillère communale



À La Farandole, la nouvelle cour de récréation est presque terminée... et quelle transformation ! Grâce au programme « Ré-création » de Bruxelles Environnement, la cour, encore très minérale il y a quelques mois, est devenue pour les enfants un espace de jeux et de découverte.

Cette transformation est le fruit d'une collaboration exemplaire entre parents, élèves, enseignant-e-s et le service des Travaux publics de la commune que j'ai eu la chance de piloter sous la précédente législature. J'espère que les enfants s'approprieront rapidement ce projet que j'ai eu un plaisir immense à accompagner !

C'est à présent au tour de l'école Claire Joie de bénéficier d'une rénovation faisant la part belle à la verdure, elle aussi initiée lors de mon mandat. Si Ecolo-Groen se réjouit de ces avancées, notre groupe regrette que toutes les écoles etterbeekaises ne soient pas logées à la même enseigne. En effet, la verdurisation des cours d'école, de leurs abords et de nos quartiers ne semble pas figurer parmi les priorités de la majorité actuelle. On ne peut que le déplorer ! Soucieux de votre qualité de vie, notre groupe continuera à se battre pour qu'Etterbeek soit davantage robuste face aux dérèglements climatiques. Pour nos enfants et pour vous !



La propreté, l'affaire de tous

Jean-Sébastien Lemaire
Conseiller communal



Quand vous croisez un-e Etterbeekois-e, un sujet revient souvent : celui de la qualité du cadre de vie et en particulier de la propreté. Bien que

la commune mette beaucoup de moyens dans le nettoyage des rues, l'espace public n'est pas toujours aussi net qu'on l'espérerait. Nous tenons en tout cas à remercier les agents communaux qui travaillent sans relâche pour rendre la commune la plus propre possible, des balayeurs de rue aux agents sanctionneurs, en passant par toutes les personnes impliquées dans l'entretien de l'espace public. Mais, vous l'aurez compris, chacun est aussi invité à y mettre du sien et, par respect des agents communaux et des voisins, à adopter les bons comportements : bien fermer les sacs poubelles, ne pas sortir les sacs orange le soir, déposer les encombrants dans le recypark mobile ou à celui d'Auderghem, ou encore faire appel au service d'enlèvement communal (65+) ou de Bruxelles-Propreté. Et lorsque l'on constate un dépôt clandestin, l'utilisation de l'application Fix My Street est suivie d'une intervention rapide des équipes communales. Enfin, ramasser les déjections de son chien et ne pas le laisser uriner sur les façades, ou encore ne pas jeter ses cannettes et emballages de snacks, font partie des incontournables bonnes pratiques. En adoptant un comportement responsable et respectueux d'autrui, nous contribuons tous ensemble à améliorer le bien-être des Etterbeekois !



Etterbeek célèbre la Fête de l'Iris

Rachid Madrane
Échevin



Le mois prochain, notre Région célébrera la Fête de l'Iris, et Etterbeek sera au rendez-vous !

La Fête de l'Iris, c'est la mise à l'honneur d'une Région qui permet depuis plus de 35 ans aux Bruxelloises et Bruxellois de décider de leur avenir.

À cette occasion, les services de la Culture francophone et néerlandophone s'unissent pour vous proposer un programme culturel autour du patrimoine, de la musique et des arts plastiques, parce que la culture favorise la rencontre et crée le lien.

L'implication de la commune d'Etterbeek dans cet événement n'est pas que festive. C'est une façon de réaffirmer un engagement politique clair en faveur d'une Région forte, ouverte et solidaire.

Il s'agit de construire, au quotidien, une commune et une région qui refusent les logiques d'exclusion, qui renforcent les services publics, soutiennent les initiatives locales, garantissent un accès égal aux droits fondamentaux et font de la justice sociale



José Plaza Gonzalez prête serment

José Plaza Gonzalez
Conseiller communal



Je tiens d'abord à remercier Sana Aissaoui pour son engagement au service des Etterbeekois et Etterbeekaises. C'est avec responsabilité et détermination que je prends aujourd'hui le relais au conseil communal pour le PTB.

Je m'engage à porter une voix claire et sans détour face aux difficultés que vivent de nombreux habitants. À Etterbeek, la hausse des loyers, la pression sur le pouvoir d'achat et les inégalités dans nos quartiers ne peuvent plus être minimisées.

Être conseiller communal, ce n'est pas occuper un siège : c'est défendre concrètement l'intérêt des travailleurs et des ménages Etterbeekois. Mon rôle, aux côtés de mes camarades, sera de proposer des alternatives réalistes et de relayer les préoccupations du terrain.

Je serai un élu accessible, à l'écoute et présent dans les quartiers. Ensemble, nous pouvons construire une commune plus juste, plus solidaire et plus attentive aux besoins de toutes et tous.

* AGENDA

CULTURE

Du 16 au 24 avril (vernissage le 16/04 à 18h30)

Exposition : « L'expression artistique comme vecteur de santé dans le secteur du handicap »

Activité organisée dans le cadre de la Semaine de la Santé, en partenariat avec les asbl Artemia et L'Arche
Hôtel communal – Espace Entrée Libre (31/1 avenue des Casernes) – En semaine de 8h à 16h
02 627 27 81 – sante@etterbeek.brussels

Jusqu'au 23 avril**Nocturnes des musées bruxellois**

Ouverture en soirée et activités inédites dans de nombreux musées et centres d'art de la capitale
Chaque jeudi, de 18h à 22h
02 512 77 80 – info@brusselsmuseums.be
nocturnes.brussels

**Du 30 avril au 22 mai**

Exposition des artistes Catherine Dehaes (photographie) et MatMax (peinture)

Hôtel communal – Espace Entrée Libre (31/1 avenue des Casernes) – En semaine de 8h à 16h
02 627 23 57 – culturefrancophone@etterbeek.brussels

Samedi 9 mai

Visite extramuros à la découverte des sgraffites – Balade Art Nouveau organisée par la Maison Cauchie

Quartier du Cinquantenaire – Départ depuis la Maison Cauchie (5 rue des Francs) – 10h – visite en français
13 € / 9,50 € (étudiants) – Réservation indispensable
0473 64 26 97 – info@cauchie.be – cauchie.be

Samedi 30 mai

Atelier broderie à la Maison Cauchie – Broderie de motifs d'esprit Art nouveau sur différents supports

Accompagnement personnalisé en petit groupe (max 8 pers) – Dès 14 ans (aucun prérequis nécessaire)
Maison Cauchie (5 rue des Francs) – 13h30 à 16h30
45 € (matériel inclus) – Inscription obligatoire
0473 64 26 97 – info@cauchie.be – cauchie.be



FAMILLE & JEUNESSE

Vendredis 17 avril et 29 mai

Soirée jeux de société à la ludothèque (pour adultes et familles)

Ludothèque communale (24 avenue du Préau) – 18h à 22h
02 642 90 22 – ludotheque-etterbeek@skynet.be

Samedi 18 avril**Fête de l'institut Sainte-Anne d'Etterbeek**

Fancy-fair, exposition sur les 100 ans de l'école, stands variés, petite restauration, spectacles, etc.
Institut Sainte-Anne (8 rue Fort de Bonnelles) – 10h à 18h
02 733 42 51 – secretariat@institutsainteanne.be

Mercredi 22 avril

Buitenspeeldag – Journée dédiée aux jeux en plein air (nombreuses activités pour enfants de 0 à 12 ans)

Rue de l'Orient et alentours – 13h30 à 17h

02 627 23 05 – cultuur@etterbeek.brussels

Samedi 9 mai

100 ans des 3^{ème} et 7^{ème} unités scouts Notre-Dame du Sacré-Cœur d'Etterbeek

Nombreuses activités et animations gratuites rues Bruylants et de Pervyse – 10h à 18h
centenaire@3eme7eme.net
3eme7eme.net/centenaire-accueil

Samedi 9 mai

Play-Café – Activité parents/enfants (de 0 à 4 ans) autour d'un thème avec atelier, espace de jeu, etc.

« Natuurkriebels » (expérimentations à l'aide de matériaux issus de la nature)

GC De Maalbeek (118 rue Général Leman) – 10h à 12h

02 734 84 43 – demaalbeek@vgc.be – demaalbeek.be

LANGUES

Chaque mercredi (hors période de congé scolaire francophone)

Tables de conversation (FR & EN) organisées à l'initiative de la communauté In'Etterbeek

Hôtel communal (31/1 avenue des Casernes) – 18h30 à 20h

02 627 23 30 – participation@etterbeek.brussels

Mardis 21 et 28 avril + 5, 12, 19 et 26 mai

Café NL – Tables de conversation (pour adultes disposant déjà de notions élémentaires > niveau 1.2)

GC De Maalbeek (118 rue Général Leman) – 17h à 18h30

02 734 84 43 – demaalbeek@vgc.be – demaalbeek.be

Mardis 5 et 26 mai

Salon de discussion (NL) – Lecture d'un texte en petit groupe suivi d'un débat avec un superviseur

Bibliothèque néerlandophone (191 avenue d'Auderghem) – 14h à 15h – Inscription souhaitée

02 648 01 76 – info@bibliotheeketterbeek.be
etterbeek.bibliotheek.be

PRÉVENTION & SÉCURITÉ

Mardi 19 mai

Conférence : « Enfants, smartphones et réseaux sociaux »

Activité bilingue (FR/NL) à destination des parents et des professionnels du secteur de l'éducation

Hôtel communal – Salle Christian Debaty (31/1 avenue des Casernes) – 19h

02 627 23 05 – bredeschool@etterbeek.brussels

PROPRETÉ PUBLIQUE

Samedis 18 avril et 30 mai

Recypark mobile – Dispositif itinérant de collecte d'encombrants ménagers

18/04 : avenue du 2^{ème} Régiment de Lanciers – 9h à 14h
30/05 : chaussée de Wavre (entre la place Jourdan et la rue de l'Etang) – 9h à 14h

0800 25 755 – proprete@etterbeek.brussels

SANTÉ & BIEN-ÊTRE

Lundi 4 mai

Opération de collecte de sang par la Croix-Rouge

Hôtel communal (31/1 avenue des Casernes)
15h à 20h

0800 92 245 – info@croix-rouge.be – donneurdesang.be

SCIENCES

Jeudi 23 avril

Science & Cocktails – Présentation scientifique, performance artistique/musicale et cocktails

« A mathematical zoom on an irregular world » (Céline Esser) + Louis Louis (BE)

Atelier 210 (210 chaussée Saint-Pierre) – 20h30 (ouverture des portes à 19h30)

10 € (entrée + cocktail ou autre boisson au bar inclus)

bxl@scienceandcocktails.org – scienceandcocktails.org
facebook.com/scienceandcocktailsbxl



SOCIAL

Jeudi 16 avril

Conseil consultatif de la personne porteuse de handicap

Recueil d'avis et concertation sur la politique locale liée à cette matière

Hôtel communal – Salle de l'Europe (31/1 avenue des Casernes) – 14h à 16h

Inscription obligatoire

02 627 27 37 – contact.plus@etterbeek.brussels

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Dimanche 10 mai

Repair Café – Aide à la remise en état d'objets défectueux et/ou hors d'usage

GC De Maalbeek (118 rue Général Leman) – 14h à 17h

02 734 84 43 – demaalbeek@vgc.be – demaalbeek.be

Dimanche 24 mai

Atelier « Nature en famille » – Economiser l'eau grâce aux oyas

Parc Hap (191 avenue d'Auderghem) – 14h à 16h

02 627 27 85 – etterbeek.durable@etterbeek.brussels

Samedi 30 mai

Extraction du miel au rucher (date pouvant changer en fonction de la récolte disponible)

Jardins Participatifs (171-173 avenue Nouvelle) – 9h30

02 627 27 85 – etterbeek.durable@etterbeek.brussels

VIE POLITIQUE

Lundis 20 avril et 18 mai

Conseil communal

Hôtel communal – Salle Christian Debaty (31/1 avenue des Casernes) – 20h

02 627 21 11 – secretariat@etterbeek.brussels

Fermeture exceptionnelle de votre administration communale

L'ensemble des services communaux d'Etterbeek seront inaccessibles le **vendredi 15 mai 2026**.

(jeudi 14 mai = Ascension)